



**30 avril 2024**

**Assemblée générale ordinaire**

**BIENVENUE**

**CAD - rte de La-Chapelle 22 - 1212 Grand-Lancy**

# ORDRE DU JOUR

Présentation par **M. Mario Rodriguez**, conseiller administratif de Plan-les-Ouates, de l'étude pour la limitation du trafic de transit dans le réseau de quartier communal de Plan-les-Ouates.

## Partie Statutaire

- 1. Rapport d'activité du comité et information sur la situation du quartier**
- 2. Rapport du trésorier, des vérificateurs et approbation des comptes**
- 3. Élection du-de la président-te, des membres du comité et des vérificateurs-trices des comptes et d'un-e suppléant-e**
- 4. Divers, questions et suggestions des membres**

# ORDRE DU JOUR

## **1. Rapport d'activité du comité et information sur la situation du quartier**

1. Pétition sur « le trafic de transit dans la région de Genève Sud »
2. Retour sur les observations à l'enquête publique « sur la stratégie de vitesse pour lutter contre le bruit routier sur plusieurs axes du canton »
3. Plans localisés de quartier (PLQ) «Chapelle-Gui»
4. Motion M2990 pour la création d'une vraie zone de dépose-minute pour la gare Léman Express du Bachet

# ORDRE DU JOUR

## **1. Rapport d'activité du comité et information sur la situation du quartier**

1. Pétition sur « le trafic de transit dans la région de Genève Sud »

2. Retour sur les observations à l'enquête publique « sur la stratégie de vitesse pour lutter contre le bruit routier sur plusieurs axes du canton »

3. Plans localisés de quartier (PLQ) «Chapelle-Gui»

4. Motion M2990 pour la création d'une vraie zone de dépose-minute pour la gare Léman Express du Bachet

## Pétition P 2173 sur « le trafic de transit dans la région de Genève Sud »

- Suite à notre AG de 2021, nous avons décidé de réunir les idées et forces des associations proches de notre quartier pour réfléchir communément à la mobilité.
- 2022-2023 plusieurs demandes pour rencontrer les services concernés, pas de réponses positives.
- Lancement début janvier 2023 d'une pétition pour alerter les autorités communales et cantonales sur la mobilité dans notre quartier.
- Déposition des signatures de la pétition début juillet 2023.
- Audition par la commission des pétitions le 16 octobre 2023.

## Pétition P 2173 sur « le trafic de transit dans la région de Genève Sud »

- Décembre 2023, notre pétition est votée à l'unanimité par la commission des pétitions
- Fin février 2024, la pétition est acceptée à l'unanimité et renvoyée au Conseil d'Etat.
- Le Conseil d'Etat dispose d'un délai de 6 mois pour rendre rapport au Grand Conseil.

***P 2173 : Le trafic de transit doit être massivement réduit dans la région Genève Sud***

L'ensemble des groupes représentés pense que le problème est similaire, qu'il convient de trouver des solutions, donc de renvoyer cette pétition et de lier les pétitions.

Le président passe au vote du renvoi au Conseil d'Etat de la P 2173 :

Oui : 15 (3 S, 2 Ve, 2 MCG, 1 LC, 2 UDC, 4 PLR, 1 LJS)

Non : –

Abstentions : –

***Le renvoi de la P 2173 au Conseil d'Etat est accepté à l'unanimité.***

- Le rapport de P 273 A figure sur le site de l'association.

## Pétition P 2173 sur « le trafic de transit dans la région de Genève Sud »

- Monsieur Maudet a informé la commission des pétitions qu'il était favorable à une rencontre avec les associations.
- Une courrier de relance de la part des 3 associations est en préparation.

# ORDRE DU JOUR

## **2. Rapport d'activité du comité et information sur la situation du quartier**

1. Pétition sur « le trafic de transit dans la région de Genève Sud »
2. Retour sur les observations à l'enquête publique « sur la stratégie de vitesse pour lutter contre le bruit routier sur plusieurs axes du canton »
3. Plans localisés de quartier (PLQ) «Chapelle-Gui»
4. Motion M2990 pour la création d'une vraie zone de dépose-minute pour la gare Léman Express du Bachet

## Enquête publique n°2 « sur la stratégie de vitesse pour lutter contre le bruit routier... »

- Suite à l'accord trouvé entre l'état et certains recourants, une deuxième enquête publique a été lancée.
- L'ASSC a fait de nouvelles observations.
- Une réponse surprenante nous est parvenue:

Nous comprenons que la stratégie et l'adaptation de la stratégie initiale ne puissent pas pleinement répondre à vos attentes, par exemple en ne fixant pas une vitesse de 30km/h sur la ceinture urbaine de nuit ou sur certains autres axes du canton. Néanmoins, cette reconsidération permet de pouvoir améliorer rapidement la situation en matière de bruit sur près de 300 axes routiers du canton.

S'agissant plus spécifiquement des points évoqués dans vos observations, la route de la Chapelle fait partie du réseau de quartier non structurant sous compétence communale et n'entre de ce fait pas dans le cadre de la stratégie de vitesse, mais pourrait faire l'objet d'une procédure communale par la commune de Lancy. Pour ce qui est du tronçon de la route de Saconnex d'Arve que vous mentionnez, les données SITG ne montrant pour l'instant pas de dépassement notable des valeurs limites d'immission, cela explique la raison pour laquelle ce tronçon n'apparaît pas dans l'arrêté.

## Enquête publique n°2 « sur la stratégie de vitesse pour lutter contre le bruit routier... »

- Ce que nous comprenons de cette réponse:
- Pour la Route de Saconnex d'Arve: l'OCT considère qu'il n'y a pas de problème de bruit! Nous espérons pouvoir nous appuyer sur les démarches de la communes.
- Pour la route de la Chapelle : il s'agit d'une compétence communale -> L'ASSC va donc relancer la commune de Lancy pour uniformiser le quartier.

## **2. Rapport d'activité du comité et information sur la situation du quartier**

1. Pétition sur « le trafic de transit dans la région de Genève Sud »
2. Retour sur les observations à l'enquête publique « sur la stratégie de vitesse pour lutter contre le bruit routier sur plusieurs axes du canton »
3. Plans localisés de quartier (PLQ) «Chapelle-Gui»
4. Motion M2990 pour la création d'une vraie zone de dépose-minute pour la gare Léman Express du Bachet

## **Bref rappel historique**

- En 2010, adoption par le Grand-Conseil des modifications de limites de zones n° 29'175
- Première version du PLQ
- Enquête publique en 2018
- La Commune de Lancy demande une suspension de la procédure d'adoption du PLQ pour intégrer une école primaire (groupe scolaire de 16 classes)
- Difficulté pour l'intégration du groupe scolaire et refus du projet par la Commission de l'urbanisme
- Évolution du périmètre (Léman Express, suppression du P+R, espaces publics réalisés, etc.)
- Choix de remettre à plat l'ensemble des réflexions

## Évolution en 2023 – 2024

- Début 2023, choix des autorités de lancer une nouvelle procédure nommée « Planification test »
- Au cours de 2023, constitution d'un collège d'experts pour constituer une première *image directrice* qui servira de base pour l'élaboration du PLQ
- Au cours de 2023, séances d'information public et ateliers de diagnostic (21 mars, 4 avril et 19 octobre 2023). Ces séances ont fait l'objet d'une synthèse téléchargeable sur le site de l'État :  
<https://www.ge.ch/document/32569/telecharger>
- Fin du printemps 2024, rendu de l'image directrice par le collège d'experts

## Éléments ressortant des séances d'information

- **Densité importante (IUS 2.0)** souhaitée par l'État et les promoteurs
- Densité plus élevée proche des arrêts TPG / gare (c-à-d bâtiments plus hauts – 25 étages, 80 mètres)
- Entrées des **parkings** depuis la route de La-Chapelle
- **Circulation motorisée** via:  
route du Camp □ route de Saconnex-d'Arve □ route de La-Chapelle  
(pas d'accès au quartier depuis la route de St-Julien)
- **Groupe scolaire** demandé par la Commune

## Prochaines étapes (échéances estimées)

- Fin du printemps 2024, rendu de **l'image directrice** par le collège d'experts
- 2024 – **Séance d'information publique** sur l'image directrice
- 2024 – **Élaboration du PLQ** par les autorités (traduction réglementaire de l'image directrice)
- 2024/2025 – **Mise à l'enquête publique**  
Prise de position par écrit possible pour toute personne (délai 30 j dès publication FAO)
- 2024/2025 – Traitement des observations par les autorités
- 2025 – **Préavis Conseil municipal de Lancy**  
Référendum possible contre le préavis communal

# Plans localisés de quartier (PLQ) «Chapelle-Gui»

## **Informations officielles**

<https://www.ge.ch/dossier/concertation/demarches-cours/chapelle-gui-perimetre-evolution>

## **2. Rapport d'activité du comité et information sur la situation du quartier**

1. Pétition sur « le trafic de transit dans la région de Genève Sud »
2. Retour sur les observations à l'enquête publique « sur la stratégie de vitesse pour lutter contre le bruit routier sur plusieurs axes du canton »
3. Plans localisés de quartier (PLQ) «Chapelle-Gui»
4. Motion M2990 pour la création d'une vraie zone de dépose-minute pour la gare Léman Express du Bachet

## Motion M2990: pour la création d'une vraie zone de dépose-minute pour la gare Léman Express du Bachet

- Motion M2990: Pour la création d'une vraie zone de dépose-minute pour la gare Léman Express du Bachet
- Le comité est plutôt favorable à cette proposition, mais aimerait savoir dans quelles mesures elle est pensée. Nous aimerions aussi que les habitants du quartier soient inclus dans le futur processus de discussion / réflexion.
- Possibilité de négocier avec la commune de Lancy de manière plus générale sur la mobilité sur la route de la Chapelle -> zone 30km/h.

# ORDRE DU JOUR

**3. Rapport du trésorier, des vérificateurs et approbation des comptes du trésorier, des vérificateurs et approbation des comptes**

# ORDRE DU JOUR

**4. Élection du-de la président-te, des membres du comité et des vérificateurs-trices des comptes et d'un-e suppléant**

## Election du comité et de la présidente

**Se présentent :**

Laurent Corbat, **vice président**

Jonathan Gheysens, **président**

Eva Giauque

Fabio Heer

Alessandra Maffioli

Jocelyn Sawatzke

Massimo Scuderi

Antoine Wavre, **trésorier**

# Elections

## **Election des vérificatrices-teurs**

**Se présentent :**

**Titulaires**

**Supléant-e**

# ORDRE DU JOUR

## **5. Divers, questions et suggestions des membres**



**Assemblée générale ordinaire du 30 avril 2024**

**Merci de votre confiance**

**CAD - rte de La-Chapelle 22 - 1212 Grand-Lancy**